

Tous les lundis, je vous livre ma lecture de l'actualité économique ou politique de la semaine

## Une initiative pour un frein à la quote-part de l'Etat suisse

**Le PIB par habitant suisse est près du double de celui de l'Allemagne! La quote-part étant similaire entre les deux pays, cela signifie que chaque Suisse dépense pour l'Etat le double du montant versé par un contribuable allemand.**

«Je vais vous présenter mes revenus, ma fortune et les impôts que j'ai payés entre 2001 et 2006 pour mon canton (Thurgovie) et pour la Confédération», ainsi s'exprimait mardi dernier, à Zurich, devant l'[Institut Libéral](#), Daniel Model, chef d'[une entreprise d'emballage](#) qu'il a reprise quand elle employait 1000 collaborateurs. Elle en compte aujourd'hui 4000.

Sur l'écran, le public peut constater qu'en 2002 par exemple Daniel Model a payé 122 % de son revenu en impôts. En effet si le taux d'imposition sur la fortune s'avère à première vue modeste (entre 0,4 et 0,5 % dans son cas), le montant à verser au fisc dépasse le revenu de ce patron. Sa fortune est estimée à environ 70 millions de francs. «Que croyez-vous qu'il arriva lorsque j'ai signalé l'absurdité de la situation au fisc ? Naturellement on m'a dit que je pouvais me verser un revenu plus élevé», poursuit cette victime du «paradis fiscal suisse».

Daniel Model, qui a préféré partir pour le Liechtenstein en 2013, qualifie de «démoniaque» l'impôt sur la fortune en raison de son caractère «matérialiste». Il réduit une entreprise à une somme d'argent. L'impôt sur la fortune est en réalité une atteinte à la propriété. Qui peut encore prétendre que la Suisse est un pays libéral capable de défendre la propriété?

### Un état de méfiance à l'égard du citoyen

L'obligation de transparence est à ce sujet extrêmement dommageable au droit de propriété. Elle renforce l'ingérence de l'administration dans chaque vie privée et crée un esprit d'insécurité pour chaque contribuable honnête. Elle signale aussi un état d'esprit de suspicion de l'Etat sur les citoyens. Et elle est l'opposé de l'approche libérale dont la Suisse a toujours été fière. Ce n'est plus l'Etat qui est au service du citoyen contribuable, mais l'inverse. Le contribuable qui serait tenté de ne pas déclarer tous ses actifs, y compris non monétaires, est transformé en un criminel en puissance. La confiance entre l'Etat et le citoyen a disparu.

Tristement, mais logiquement, les recettes fiscales augmentent pour financer les interventions de l'Etat. Trop, c'est trop. La Suisse présente certes un endettement encore inférieur à celui de ses voisins, grâce à son frein à l'endettement massivement approuvé

par le peuple. Mais la quote-part de l'Etat s'est accrue de 23% en vingt ans pour la seule Confédération. «Comme la Suisse dispose d'un PIB par habitant double de l'Allemagne, cela signifie que, si la quote-part de l'Etat est semblable, chaque contribuable dépense deux fois plus pour l'Etat», avance Massimo Lattmann, l'ancien président de la [Swiss Private Equity and Corporate Finance Association \(SECA\)](#).

## **Une limite à 10%?**

«Je propose de lancer une initiative populaire pour créer un frein à cette quote-part, par exemple à 10 % (aujourd'hui elle s'élève à 10,8%)», lance le capital-risqueur. Ce dernier a déjà signé [un article dans ce sens dans la NZZ](#).

Lors de la présentation de son «contre-budget libéral», jeudi dernier, Avenir Suisse a estimé la quote-part véritable de l'Etat suisse (dépenses de consommation et d'investissement de la Confédération, des cantons et communes) à 17%. Il faut la distinguer de la «quote-part de répartition» (subventions et transferts aux ménages) qui s'élève à 16 %. Le total des deux donne la quote-part formelle de l'Etat (33%). Mais, spécialité suisse, certaines assurances sociales sont gérées de façon décentralisée, à l'image des assurances-maladies obligatoires. Au total, la quote-part dite étendue de l'Etat atteint 42 %. Il faut préciser que la Confédération n'indique pas de chiffre officiel à ce propos.

## **Eviter les partis**

Devant l'Institut Libéral, l'investisseur estime que l'initiative devrait être lancée par des membres de la société civile et non par un parti. Le parlement avait déjà refusé une initiative parlementaire d'un représentant de l'UDC, mais l'appartenance de l'initiant à ce parti a suffi pour rejeter l'idée plutôt que de réfléchir au fond du problème. «Le peuple suisse ne s'est jamais prononcé sur cette question cruciale, alors qu'il a l'occasion de décider de quantité de sujets souvent secondaires», estime fort justement Massimo Lattmann.

La quote-part de l'Etat est un instrument important. Il a l'avantage de refléter la gestion du budget selon une approche stratégique (top-down) et de sortir des micro décisions politiques quotidiennes. La quote-part de l'Etat est un bon moyen pour réfléchir aux limites des recettes fiscales que prélève un Etat sur l'ensemble des citoyens. La quote-part fiscale de la Suisse est d'ailleurs supérieure à celle de la moyenne de l'OCDE, note l'investisseur. Entre 1990 et 2013, seul le Portugal a accru cette quote-part davantage que la Suisse. Elle a moins augmenté en France qu'en Suisse. Et «elle a diminué au Royaume Uni, en Suède et aux Etats-Unis», avance l'investisseur.

Si l'on veut combattre la bureaucratie, il faut créer un frein à la quote-part de l'Etat, selon le modèle du frein à l'endettement, propose Massimo Lattmann.

## **Le coût exorbitant des réglementations**

Le coût des réglementations est matière à débat. Aux Etats-Unis, si les réglementations avaient été laissées au niveau de 1980, le PIB serait 25% supérieur, selon une étude du Mercatus Center de la George Mason University («[The Cumulative Cost of](#)

[Regulations](#)», avril 2016). Le coût total des réglementations est ainsi évalué à 13 000 dollars par an et par personne.

Economiesuisse constate aussi que «la Suisse régresse dans les classements de la Banque Mondiale ou du WEF» à cause de l'augmentation des réglementations. L'organisation faitière a présenté [un dossier](#) à ce sujet. Elle estime que la priorité doit être «à la retenue» et à l'autodiscipline. Elle note que les réglementations «découlent de dynamiques enclenchées par les autorités» et que les analyses d'impact de la réglementation (AIR) constituent la base de tout instrument de contrôle réglementaire. Mais en réalité, malgré d'innombrables interventions parlementaires, la Suisse poursuit sur sa triste tendance.

La hausse de la quote-part de l'Etat traduit également une tendance à la centralisation des décisions. La Suisse affaiblit chaque jour son fédéralisme. L'initiative de Massimo Lattmann mérite d'être encouragée.

Bien à vous,

[PARTAGEZ AVEC VOS AMIS](#)